

INE:

rt par

ALE

1900

00.000

00.000

t en contact

qui lui sont
(Succursales
Brunswick et

confiées à son

ami

N
D

S

sa
bles

RG

CB-3F

le

heval
nent.rd l'appé-
e triste et
s'il souf-
a besoin
er le pro-
le c'est

199

maladies
remont la
Vers, etc.
aux che-
luxe.LE CHEVAL
TOUJOURS
SANTÉADMINISTRATION ET PUBLICATION
Abonnement payable d'avance.Canada—Excepté cité
de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classifiées 1c. du mot
minimum .50 sous.Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme" Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Édifice Morin)
Québec Casier postal 129—
Tél. 2 4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès.

ADMINISTRATION & RÉDACTION

111 CÔTE de la MONTAGNE, 111
QUÉBEC.RÉDACTION ET
COLLABORATIONCette revue est consacrée aux
intérêts de la ferme et du foyer
rural.Elle est rédigée par un comi-
té de techniciens et de prati-
ciens agricoles, assistés de colla-
borateurs occasionnels et de
correspondants de diverses ins-
titutions agricoles. Toute col-
laboration est sujette au con-
trôle du directeur.La correspondance concer-
nant la rédaction doit s'adres-
ser au Directeur du "Bulletin
de la Ferme", Casier postal 129
Haute-Ville, Québec.

Volume XII

QUÉBEC, LE 4 DECEMBRE 1924

Numéro 49

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Coopératives de miel

L'industrie apicole dans la province

Les apiculteurs de la province de Québec ont tenu un congrès important à Montréal, les 26 et 27 novembre. Ils ont étudié, durant les quatre séances du congrès, des problèmes qui ressortent de leur industrie et proposé des solutions dont l'une des plus pratiques est bien celle de fonder des coopératives de miel.

Deux conférenciers ont traité ce sujet: M. E. G. Lajoie et M. C. B. Gooderham. Tous deux ont rendu hommage à l'Association des apiculteurs de la province de Québec qui contribue beaucoup à protéger leurs intérêts; ils ont réclamé davantage, cependant, en recommandant la création d'une véritable coopérative qui opposerait une digue à la concurrence déloyale de certains producteurs. Des enquêtes ont révélé que des apiculteurs cèdent leur miel à vil prix et causent de graves préjudices à leurs voisins en les empêchant de réaliser des profits justes et raisonnables.

Un autre bienfait de ces coopératives de miel serait la lutte en commun contre les maladies contagieuses des ruchers; tous seraient prévenus en même temps, pour employer les mesures d'hygiène qui mettraient fin au danger d'infection des ruches.

Ce projet de coopératives de miel a son importance. L'industrie apicole comptait, en 1923, sept mille deux cents apiculteurs qui possédaient 83,989 colonies d'abeilles, dont la récolte a atteint 3,205,041 livres de miel extrait, 188,785 livres de miel en gâteaux et 41,459 livres de cire; la valeur de ces produits a été de \$1,983,351.05.

Le comté de Châteauguay est la région par excellence du miel. La production de l'année dernière a donné 335,712 livres de miel extrait, 10,816 livres de miel en gâteaux et 1,141 livres de cire, d'une valeur globale de \$129,002.86.

Suivent d'assez près les régions de Saint-Hyacinthe (241,000 livres de miel, \$98,464); de Beauharnois (141,800 livres, \$64,058); de Vaudreuil (136,230 livres, \$61,478), de Huntingdon (126,000 livres, \$42,000); de Nicolet (124,700 livres, \$62,000); des Deux-Montagnes (122,000 livres, \$51,828); de Napierville (113,700 livres, \$55,052); de Yamaska (105,500 livres, \$75,224), de Laval (103,600 livres, \$65,758.)

Les coopératives pourront doubler cette production en peu d'années en créant de l'émulation parmi les apiculteurs tout en leur assurant un marché sûr et rémunérateur.

Le marché du beurre

Nous avons rendu un service signalé aux cultivateurs

À la fin d'octobre, la Coopérative Fédérée s'est aperçu que le marché du beurre déclinait et devenait de plus en plus difficile; les prix baissaient sans cesse et menaçaient d'atteindre un niveau qui causerait des pertes considérables à l'industrie laitière.

Sans s'alarmer, la coopérative a pris les moyens de pallier à la crise. Après une étude très suivie de la condition des marchés, elle a constaté que la crise n'avait pas sa raison d'être: et pour rétablir la situation à son état normal, elle a résolu de cesser les ventes du beurre pour un temps indéterminé. Les consignations de beurre étaient remises à l'entrepôt frigorifique pour en sortir au moment opportun.

Le 12 novembre, elle avertissait, par une lettre circulaire, tous ses expéditeurs de cette décision. Elle les prévenait qu'elle continuerait à recevoir leur beurre pour l'entreposer, et leur promettait une avance immédiate de 25 sous la livre, quitte à leur faire remise de la différence lorsque le beurre serait vendu, lorsque le marché aurait réagi.

Il est résulté ce que nous avons prévu: le marché s'est vite raffermi et, après un moment de stabilité, les prix ont commencé à monter, prélude d'une hausse lente qui s'accroît sans cesse. Et nos sociétaires expéditeurs en ont largement bénéficié.

À peine huit jours après leur première remise de 25 sous nos expéditeurs ont reçu 7 sous et 5-8 et 8 sous et 5-8 de plus la livre, grâce à la fermeté du marché et aux conditions avantageuses de nos transactions.

La Coopérative Fédérée a donc rendu un fier service aux cultivateurs qui s'adonnent à l'industrie laitière cet automne; elle les encourage à recourir davantage à ses bons offices qui sont basés sur les principes mêmes de la coopération agricole.

Nous n'avons qu'un vœu à formuler, celui que nos cultivateurs se groupent davantage autour de la Coopérative Fédérée et continuent à lui témoigner toute leur confiance.

Les jeunes éleveurs de porcs



À Saint-Guillaume d'Upton, chargement de porcs provenant du cercle des jeunes éleveurs de la Coopérative locale, affiliée à la Coopérative Fédérée de Québec. Les expéditions sont fréquentes aux grands marchés de Montréal, où toujours les jeunes éleveurs trouvent des prix avantageux.

La Coopérative Fédérée

Nous sommes la seule Société Coopérative qui reçoit et expédie des produits de la ferme, tels que beurre, fromage, œufs, miel, etc. et des animaux de boucherie.

Et le "Bulletin de la Ferme", est le seul porte-parole de la "Coopérative Fédérée", et il donne un état exact des prix du marché et en fait des commentaires appropriés.

Nos sociétaires et nos expéditeurs, qui le savent d'ailleurs, ont priés d'en prendre note.

Nouvelles affiliations

Nous recevons à la dernière heure, les rapports de quatre coopératives locales qui ont signé leur adhésion à la Coopérative Fédérée de Québec, au cours d'assemblées de sociétaires, très enthousiastes.

Saint-Edouard de Lotbinière.—Les directeurs de la coopérative de Saint-Edouard de Lotbinière se sont réunis le 20 novembre chez M. Omer Faucher sec. Il s'agissait de donner suite à la résolution adoptée la semaine précédente par l'assemblée générale des sociétaires, recommandant l'affiliation de la coopérative de Saint-Edouard avec la Coopérative Fédérée de Québec. Les conférenciers présents étaient M. Tousignant propagandiste et M. J.-B. Cloutier, inspecteur des coopératives.

Le contrat fut lu à plusieurs reprises, et discuté clause par clause. Après les explications données les directeurs se sont montrés une fois de plus favorables à l'affiliation et le contrat a été signé immédiatement après l'acceptation de la résolution suivante: "Proposé par M. Adélarde Ouellet, secondé par M. Joseph Lauzé que le Bureau de direction accepte le contrat d'affiliation et que le président M. Georges Coulombe et le secrétaire M. Omer Faucher soient autorisés à signer le contrat d'affiliation à la Coopérative Fédérée de Québec."

Quelques membres intéressés assistaient aussi à cette assemblée du bureau de direction de la coopérative de Saint-Edouard. Ils ont tous exprimé leur plus vive satisfaction.

Saint-Côme-de-Beauce.—Lundi le 24 no-

vembre, une trentaine de cultivateurs de Saint-Côme se réunissaient à la sacristie pour entendre parler de l'affiliation. Les deux conférenciers étaient MM. Cloutier et Dupuis. Tous les directeurs de la société coopérative agricole locale de Saint-Côme étaient présents. Ces directeurs récemment élus sont MM. Joseph L. Paquet, prés., Fridolin Veilleux, Joseph Alfred Poulin, Edmond Doyon et Joseph Paquin.

Plusieurs questions ont été posées par les assistants, au cours de la soirée. Les cultivateurs de Saint-Côme ont voulu manifester par là qu'ils s'intéressaient à l'affaire proposée.

Enfin, vers dix heures, quand tous les assistants semblèrent satisfaits des explications données, une proposition fut présentée dans le sens de l'affiliation. Voici cette résolution: "Proposé par M. Fridolin Veilleux, appuyé par M. J.-Alfred Poulin, que le bureau de direction soit invité à étudier le contrat d'affiliation de la Coopérative de Saint-Côme avec la Coopérative Fédérée de Québec, et de conclure cette affiliation s'il y a lieu." Adopté unanimement.

Une belle moisson de quatorze abonnements au Bulletin de la Ferme a été recueillie à la fin de l'assemblée. Le candidat choisi pour le "Concours d'abonnements" a été M. Ernest Poulin, secrétaire gérant de la coopérative de Saint-Côme.

Saint-Prosper-de-Dorchester.—Le contrat d'affiliation a été adopté à la réunion générale de la coopérative locale, le 24 novembre.

Saint-Louis-de-Lotbinière.—Le 17 novembre, la coopérative locale s'est affiliée à la Coopérative Fédérée de Québec.

4

4

4